

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE POLYNESIE FRANCAISE

SESSION ORDINAIRE 1983

R A P P O R T

s u r

les Voies et les Moyens
de la Revitalisation des Iles
touchées par les Cyclones
en Polynésie Française

PRESENTE PAR

Madame Marie-Paule PORLIER

et Monsieur Denis HONG KIOU

RAPPORTEURS DU GROUPE DE TRAVAIL TEMPORAIRE

"REVITALISATION DES ILES"

AU NOM DU

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

N° 34/NOVEMBRE 1983

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE POLYNESIE FRANCAISE

*Le Président du Comité Economique et Social, la
Présidente et les Membres du Groupe de Travail
Temporaire "revitalisation des îles" chargés de
rapporter sur "LES VOIES ET LES MOYENS DE LA
REVITALISATION DES ILES TOUCHÉES PAR LES CYCLO-
NES EN POLYNESIE FRANCAISE"*

R E M E R C I E N T

*toutes les personnes qui ont contribué aux tra-
vaux du Groupe de Travail en y apportant leurs
connaissances, lesquelles ont permis aux Rappor-
teurs d'élaborer le présent document.*

Réunions tenues les

10, 16, 23, 30 juin, 07, 21, 28 juillet, 04, 11, 18, 25 août,
01, 08, 15, 22, 29 septembre, 06, 11, 18 octobre, 07, 14 novembre 1983

par

LE GROUPE DE TRAVAIL TEMPORAIRE "REVITALISATION DES ILES"

BUREAU

- Caroline	SOLARI	Présidente
- Julien	SIU	Vice-Président
- Alfred	TEITI	Secrétaire
- Anna	HOLOZET	Secrétaire Adjointe
- Denis	HONG KIOU	Rapporteur
- Marie-Paule	PORLIER	Rapporteur

MEMBRES

- Yves	CEVAER
- Jean	CHAMPION
- Teraiefa	CHANG
- Bruno	CHOMEL DE VARAGNES
- Roland	GARRIGOU
- Lysis	LAVIGNE
- Jean-Pierre	LE HEBEL
- Louis	MAIOTUI
- Aitu	POMMIER
- Jean-Claude	RIVIERE
- Franky	SACAULT
- Elie	SALMON
- Richard	WONG FAT

MEMBRE DE DROIT

- Lucien

BANNER

Président du C.E.S.

S O M M A I R E

	PAGE
SCRUTIN	06
DECLARATIONS DE GROUPE	08
AMENDEMENTS NON RETENUS	08
I - INTRODUCTION	09
II - METHODES DE TRAVAIL	11
III - PRINCIPAUX POINTS ABORDES	14
I - LES CYCLONES	15
II - L'HABITAT	16
III - LA SANTE	16
IV - L'AGRICULTURE	18
V - LA PECHE, L'AQUACULTURE ET LA PERLICULTURE	18
VI - L'ARTISANAT	19
VII - L'EDUCATION	19
VIII - LES COMMUNICATIONS	19
IX - LES AIDES DIVERSES	20
X - LES METROPOLES	20
XI - LE TOURISME	21

	PAGE
IV - PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS	22
1° - LA SECURITE	24
2° - LES METROPOLES	25
A - LES SERVICES ADMINISTRATIFS	25
B - ROLE DES MAGASINS GENERAUX	26
3° - LA VIE DANS CES ILES	26
A - LES MOYENS AUDIO-VISUELS D'INFORMATION ET D'ECOUTE DES ILES	26
B - LES ACTIVITES SPORTIVES	27
C - LES ORGANISMES RELIGIEUX	27
D - LA SANTE	27
E - L'EDUCATION	28
4° - LE SECTEUR ECONOMIQUE	29
A - L'AGRICULTURE	30
B - LA PECHE	31
C - L'AQUACULTURE ET LA PERLICULTURE	32
D - L'ARTISANAT	33
E - LE TOURISME	34
F - LES PHOSPHATES DE MATAIVA	36
V - CONCLUSION	38

S C R U T I N

NOMBRE DE VOTANTS	17
ONT VOTE POUR	15
ONT VOTE CONTRE	00
SE SONT ABSTENUS	02

LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL A ADOPTE

ONT VOTE POUR

I - REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET SYNDICALES
DES SALARIES

- Lucien BANNER
- Teraiefa CHANG

II - REPRESENTANTS DES EMPLOYEURS ET PROFESSIONS LIBERALES

- Jean CHAMPION
- Jean-Pierre LE HEBEL

.../...

III - REPRESENTANTS DES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DE L'ARTISANAT

- Jean-Louis JOUSSIN
- Jean-François MILLAUD
- Caroline SOLARI
- Paul VERNAUDON
- Robert WOHLER

IV - REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES RELATIFS AUX ACTIVITES FAMILIALES, SCIENTIFIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES

- Bruno CHOMEL DE VARAGNES
- Roland GARRIGOU
- Anna HOLOZET
- Lysis LAVIGNE
- Louis MAIOTUI
- Elie SALMON

SE SONT ABSTENUS

I - REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET SYNDICALES DES SALARIES

- Denis HONG KIOU

II - REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES RELATIFS AUX ACTIVITES FAMILIALES, SCIENTIFIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES

- Marie-Paule PORLIER

DECLARATIONS DE GROUPE

NEANT

AMENDEMENTS NON RETENUS

NEANT

---o0oo0oo0oo0o---

I - INTRODUCTION

La série de cyclones qui a ravagé l'ensemble de la Polynésie Française de "LISA" à "WILLIAM" durant cinq mois (décembre 1982 à avril 1983) a amené les Autorités Territoriales à mettre sur pied un vaste programme de reconstruction et d'aide aux populations.

Aussi le Conseil de Gouvernement a-t-il estimé nécessaire de demander un Rapport au Comité Economique et Social sur "les voies et moyens de la revitalisation des îles touchées par les cyclones".

Les Rapporteurs

Marie-Paule PORLIER

Denis HONG KIOU

II - METHODES DE TRAVAIL

Un Groupe de Travail Temporaire composé de 22 Membres a été constitué à cet effet. Il a tenu une réunion constitutive le 10 juin 1983 sous la présidence de Monsieur Lucien BANNER. Il a élu son Bureau composé de six Membres sous la présidence de Madame Caroline SOLARI.

La méthode de travail retenue a été d'inviter diverses personnalités responsables principalement dans le domaine économique et administratif pour entendre leur analyse de la situation aux Tuamotu, archipel le plus touché par les cyclones, et de les interroger.

Voici, dans l'ordre de leurs interventions, les noms et fonctions des 24 intervenants invités par le Groupe de Travail Temporaire :

- Driss DRAKNI, Chef du Service de l'Economie Rurale,
- Jean-Louis REBOUL, Chef de la Mission GERDAT-IRAT,
- Simone GRAND, Biologiste à l'EVAAM,
- Bruno UGOLINI, Chef de la Section Pêche à l'EVAAM,
- André POUILLET, Chef de la Subdivision des TUAMOTU
GAMBIERS,
- Emmanuel PORLIER, Directeur des Assurances du
Pacifique,
- Alain MICHEL, Conseiller scientifique au CNEXO,
- Alban ELLACOTT, Chef du Service de l'Equipement,
- Edouard FRITCH, Directeur de l'OTHS et de l'ATR,
- Michel PROUT, Responsable de l'agriculture à l'ATR,

- Jean-Pierre ARRIGHI, Directeur de la Santé Publique,
- Gérard LEFEVRE, Représentant du Secours Catholique,
- Patrick LE GAYIC, Chef du Service de l'Education,
- Jean MADEC, investisseur privé,
- André THERON, Chef du Service de la Météorologie,
- Jean TAPU, perliculteur,
- Enrique BRAUN ORTEGA, Armateur et Président du
Syndicat des Armateurs,
- Morton GARBUTT, Directeur de la Compagnie Française
Maritime (TAPORO),
- Bene RICHMOND, Gérant de la Société d'Entreprise
Polynésienne de Navigation,
- Hubert MOUNIER, Chef du Département Administratif
et Financier à AIR POLYNESIE,
- Guy YEUNG, Directeur de l'Aviation Civile,
- Hervé BEAUCHENE, Médecin Chef du dispensaire des
Tuamotu-Gambiers,
- Xavier MEYER, Ingénieur hydrolicien spécialiste de
la lentille d'eau douce,
- Manuel TERAÏ, Directeur de l'OPATTI.

Une mission composée de trois Membres du Groupe de Travail s'est déplacée à Mataiva, Tikehau, Kaukura, Arutua et Rangiroa le 08 et 09 juillet pour y rencontrer la population et ses élus.

Après avoir brièvement résumé les points principaux abordés dans ces rencontres, nous essaierons de porter une appréciation sur ces échanges en vue de soumettre des propositions au Conseil de Gouvernement selon sa demande.

III - PRINCIPAUX POINTS ABORDES

I - LES CYCLONES

Si la majorité des archipels polynésiens a été touchée à des degrés divers, de nombreuses îles des Tuamotu et principalement celles situées au Nord-Ouest l'ont été sévèrement : habitations, lieux publics, infrastructures, cocoteraies, parcs à poissons, fermes perlières. Les populations se sont trouvées brutalement sans ressources.

Dans certaines îles, il y a une diminution sensible de la population. La dispersion géographique des atolls, les communications aléatoires et le soutien artificiel à l'économie ont fortement accentué l'isolement des habitants. Les gens sont traumatisés, et le désir d'émigrer à Tahiti est parfois fort. Pourtant, malgré tous leurs problèmes, divers participants soulignent que "les populations n'ont pas manifesté le désir de quitter leurs îles."

Le Chef du Service de la Météorologie explique que le danger majeur pour les îles basses principalement, plus que le vent, c'est la mer qui est à redouter : montée des eaux de 2 à 4 mètres et vagues de 10 à 12 mètres de creux, arbres et coraux entraînés. Si les conditions de formation sont connues, leur trajectoire est toujours incertaine et très difficile à prévoir.

.../...

II - L'HABITAT

Le sujet a été abordé et discuté avec différents intervenants. Le Service de l'Equipement rappelle qu'il n'intervient qu'après les décisions politiques générales de ce secteur.

La question de l'implantation des villages à reconstruire a été soulevée. Dans certaines îles, il a fallu déplacer totalement le village principal, et ce, pour une meilleure protection naturelle (bande littorale plus élevée, sous le vent) en cas de nouvelles dépressions.

Les responsables de l'Agence Territoriale de la Reconstruction ont certifié au Groupe de Travail que les nouveaux "fare" préfabriqués pouvaient résister à des vents de 150 km/h et même 200 km/h.

III - LA SANTE

Des assurances précises ont été apportées sur l'absence de maladies ou épidémies nouvelles liées aux cyclones. La question de la ciguatera, liée à la destruction des coraux a été laissée en suspens : on ne pourra se prononcer que dans un ou deux ans.

Le problème majeur abordé souvent est celui de l'eau douce potable : citernes de récupération des eaux de pluie (leur réfection, leur entretien), la lentille d'eau douce sensible aux pollutions domestiques et agricoles. L'absence de sanitaires constitue une préoccupation sérieuse pour la santé de ces gens.

L'isolement médical n'est pas encore suffisamment rompu, les populations ne sont pas encore assez régulièrement visitées par l'équipe médicale, particulièrement à la suite des cyclones. Les médecins attachés aux Tuamotu résident habituellement à Tahiti. Pour des raisons pratiques, le dispensaire des Tuamotu-Gambiers est situé à Papeete "parce que tous les autres services administratifs y sont". Malgré les missions administratives de l'ASTROLABE et celles du NOMAD, les rotations restent nettement insuffisantes.

Un dernier point abordé a été, celui du déséquilibre alimentaire avec son excès de sucre entraînant obésité et hyper-tension. De même, la mauvaise qualité de divers aliments apportés, les ruptures de la chaîne du froid, la non vérification des dates de péremption des conserves, constituent autant de points à surveiller.

IV - L'AGRICULTURE

La cocoteraie, détruite en grande partie, constitue la base de la vie agricole des populations. Elle fixe les habitants. "Elle a une importance plus sociale qu'économique". En effet, le coprah est largement subventionné par le Territoire et bien au-dessus du cours mondial.

V - LA PECHE, L'AQUACULTURE ET LA PERLICULTURE

a) La pêche

Les cyclones ont détruit parcs à poissons et bateaux. Ils ont ravagé en maints endroits le plateau corallien. La reconstruction des parcs est facile et pratiquement annuelle. Mais, on peut déjà dire que bon nombre de propriétaires de parcs à poissons ont bénéficié d'aides conséquentes de l'Agence Territoriale de la Reconstruction.

b) L'aquaculture

Le développement de l'aquaculture dans un but d'exportation devrait pouvoir être tenté aux Tuamotu.

c) La perliculture

La perliculture a suscité bon nombre de questions pour connaître ses retombées pour la population des îles.

VI - L'ARTISANAT

Un artisanat à partir de coquillages existe, mais il convient d'en étudier les débouchés et l'implantation dans des atolls dotés de voies d'accès pour faciliter les échanges.

VII - L'EDUCATION

Le Groupe de Travail a constaté que malgré des avantages pécuniaires importants (indice à 2,03, annuités doubles, etc.), il est encore difficile de trouver des instituteurs titulaires pour les Tuamotu. Néanmoins, de gros efforts ont été accomplis par le Service de l'Education dans le domaine de la formation continue des suppléants.

VIII - LES COMMUNICATIONS

Elles constituent un problème essentiel. Elles sont insuffisantes entre les atolls, difficiles et ne s'améliorent pas avec les difficultés économiques.

De plus, le Groupe découvre avec étonnement que "les services aéronautiques et maritimes n'ont jamais essayé de

coordonner leurs activités". Il est évident que les cyclones sont responsables d'une baisse du trafic ; ce qui entraîne un équilibre financier précaire pour les sociétés de transport qui ont conscience d'assurer une mission de service public qu'elles ne peuvent supporter seules.

IX - LES AIDES DIVERSES

Les aides financières ont été bien précisées, semble-t-il, pour l'agriculture et la pêche. Les matériels des travaux publics arrivent dans les îles. Mais, on souligne au Groupe que ce matériel est parfois incomplet, en retard et qu'il existe des problèmes de pièces de rechange, de carburant. Parfois, des questions de coordination ont compliqué facheusement les aides sur le terrain.

X - LES METROPOLES

Sous ce titre un peu solennel, la question de la rentabilité des Tuamotu à partir de "centres intermédiaires" a été abordée par la majorité des invités et souvent débattue au sein du Groupe de Travail Temporaire.

.../...

Les impératifs géographiques et économiques privilégient Rangiroa et Hao comme métropoles régionales.

Dans ces centres bien choisis, on trouverait l'ensemble des équipements fixes indispensables à une certaine "urbanisation" des Tuamotu permettant une vie harmonieuse des populations tant sur le plan social qu'économique.

Les compagnies maritimes soulignent que cette organisation n'aurait pas que des avantages en raison de la multiplication des manipulations, des problèmes de stockage entraînés par les transbordements. AIR POLYNESIE, au contraire, serait favorable à une telle structure.

XI - LE TOURISME

L'OPATTI a pour vocation de promouvoir et d'animer le tourisme dans les archipels. Trois facteurs sont à considérer :

- la desserte aérienne,
- les problèmes quantitatifs et qualitatifs de l'eau,
- la formation professionnelle hôtelière.

IV - PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS

- , LA SÉCURITÉ
- , LES "MÉTROPOLES"
- , LA VIE DANS LES ÎLES
- , LE SECTEUR ÉCONOMIQUE

En conclusion donc de toutes les réunions de travail avec les intervenants, il ressort que la priorité de la revitalisation doit être accordée aux TUAMOTU, sans pour autant ignorer et laisser pour mémoire les autres îles, à commencer par Tahiti.

POURQUOI LA PRIORITE AUX TUAMOTU ?

1°) La géographie physique même des atolls met la population de ces îles à la merci des calamités naturelles.

2°) L'économie artificielle des Tuamotu : en référence le coût important des subventions de soutien au prix du coprah.

3°) Les liaisons maritimes et aériennes avec ces îles, par leur manque d'intérêt économique, sont aléatoires. Il faut également citer la grande disparité qui existe entre les infrastructures aéroportuaires et portuaires :

- 4 quais pour 70 îles des Tuamotu.

Le TERRITOIRE doit donc affirmer une volonté politique pour enrayer l'exode des populations des îles vers la zone urbaine.

COMMENT ?

1°) La première garantie à offrir à ces populations est la SECURITE :

- L'implantation et la reconstruction des villages doivent être bien étudiées avec plan d'aménagement général à l'appui.
- L'Agence Territoriale de la Reconstruction doit poursuivre son action et offrir des logements capables de résister aux calamités.
- Des refuges anti-calamités seront construits : ces abris collectifs pourront accueillir les habitants, les différents appareils de communication et de liaisons radiotéléphoniques, sans oublier les médicaments et les troussees de secours.
- Il ne faut pas oublier le problème majeur de la conservation de l'EAU POTABLE qui conditionne la vie quotidienne, le tourisme, l'agriculture et les industries :
 - a) prospection des nappes phréatiques et création de puits ;
 - b) protection des lentilles d'eau douce sensibles aux pollutions domestiques et agricoles ;

c) réfection et/ou construction de nouvelles citernes de récupération des eaux de pluie.

2°) En second lieu, un approvisionnement régulier de ces îles est IMPERATIF. Pour cela, la création de "METROPOLES" est nécessaire. Que faut-il entendre par METROPOLES ?

Il s'agirait d'îles servant en quelque sorte de CHEFS LIEUX choisis en fonction des dessertes maritimes ou aériennes.

Il y a 16 Communes aux Tuamotu et d'une manière ou d'une autre, on ne peut revitaliser un archipel aussi dispersé, partout à la fois. Des regroupements sont nécessaires et sont à déterminer en fonction des traditions, des lieux naturels avec les populations concernées et leurs élus.

Ces "METROPOLES" insérées dans un plan général d'aménagement des Communes des Tuamotu regrouperaient les différents services administratifs et des MAGASINS GENERAUX :

a) les services administratifs

- . hôpital ou dispensaire avec personnel qualifié, à demeure,
- . écoles élémentaires complètes,
- . antenne de météorologie,

- . antenne de l'Economie Rurale,
- . antenne du Service de la Pêche,
- . antenne de la Caisse de Prévoyance Sociale.

b) Rôle des magasins généraux

On y trouverait tous les produits de première nécessité si possible avec des tarifs identiques à ceux de Papeete. Les populations pourraient également y écouler leurs produits (coprah, artisanat, produits de la pêche : la présence de frigorifiques est donc nécessaire).

Ces METROPOLES doivent avoir un intérêt économique certain pour assurer le désenclavement des îles les plus déshéritées.

3°) Le troisième volet porterait sur LA VIE PROPREMENT DITE DANS CES ILES :

- a) Les moyens audiovisuels d'information et d'écoute des îles, par le biais d'un SERVICE TERRITORIAL AUDIOVISUEL bien structuré et bien équipé, sont à multiplier et à adapter aux besoins des populations insulaires.

.../...

- b) Les activités sportives : Il faut améliorer ou créer des infrastructures sportives. Une véritable politique de développement du sport dans les îles est à élaborer : des animateurs sportifs ou socio-culturels basés dans les îles, auront un rôle important à jouer dans les secteurs les plus peuplés.
- c) Les organismes religieux de toutes confessions seront encouragés dans leurs missions de formation et d'information des populations.
- d) La santé : Les populations devront être visitées régulièrement par les médecins basés dans les "métropoles".
- Un gros effort est à fournir en ce qui concerne la PREVENTION et l'EDUCATION POUR LA SANTE, dont le but est d'obtenir de la population une participation active et responsable au maintien de sa santé. Des problèmes particuliers sont à étudier :
- . l'eau potable,
 - . l'équilibre et l'hygiène alimentaire,
 - la vérification des dates de péremption des conserves et des médicaments,

- la vérification de la non-rupture de la chaîne du froid des produits congelés,
- . la question de la ciguatera liée à la destruction des coraux est à suivre de près.

- e) L'éducation : Il faut encore améliorer le système éducatif. Une action conjuguée des Communes et du Territoire est souhaitée :
- . d'une part, les Communes poursuivent la construction de logements de fonction des enseignants par le biais du Service de l'Éducation et du F.I.P., assurent les crédits d'équipements (mobilier scolaire) et de fonctionnement (fournitures scolaires, matériel audio-visuel) ;
 - . d'autre part, le Territoire accorde au Service de l'Éducation, des crédits conséquents pour la formation et l'information des enseignants. Ledit Service n'hésitera pas à bien planifier le travail des formateurs voire à baser les conseillers pédagogiques dans les METROPOLES créées.

Le système scolaire : école maternelle et école élémentaire devra avoir les structures complètes de fonctionnement.

Il faudra également prévoir aux Tuamotu dans les Métropoles :

- . l'ouverture d'un collège (enseignement du premier cycle),
- . l'ouverture de CJA, CETAD et de Maisons Familiales Rurales.

Enfin, la scolarité obligatoire à 16 ans avec les structures adéquates nécessaires permettra à l'enfant polynésien, compte tenu de sa langue maternelle de mieux appréhender les différents cycles scolaires (enseignement du premier degré, premier cycle, second cycle, enseignement pré-professionnel ou professionnel).

4°) LE SECTEUR ECONOMIQUE : Une politique économique d'encouragement et d'aide cohérente doit être définie : elle concernera l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, la perliculture, l'artisanat, le tourisme et les phosphates de Mataiva. Mais, le problème premier à résoudre est la planification des moyens de communications interinsulaires. Il faut :

- une meilleure coordination des services aéronautiques et maritimes,
- augmenter le nombre d'ouvrages portuaires,
- assurer un minimum de confort sur les goélettes-cargos pour les passagers.

Le problème du stockage des hydrocarbures est également à voir de plus près.

Revenons à présent au secteur économique proprement dit :

A - L'AGRICULTURE

1°) La régénération de la cocoteraie s'impose. Il faut replanter des cocotiers au rendement plus important et plus rapide dans les atolls ravagés par les cyclones. Les agents de l'Economie Rurale doivent être affectés à demeure pour participer activement à la régénération de la cocoteraie.

L'emploi d'engrais, de pesticides, compost devra être bien surveillé pour éviter la pollution des nappes phréatiques.

Des "essais" de cultures vivrières, d'introduction d'agrumes devront être tentés pour un meilleur équilibre alimentaire et une diminution de la dépendance économique de ces îles.

2°) La question complexe de l'indivision est à étudier.

3°) De nouveaux rapports propriétaires et métayers sont à élaborer. Ces derniers doivent être les premiers bénéficiaires du soutien apporté au coprah.

B - LA PECHE

La pêche dans les atolls mérite une attention particulière. Sans plus tarder, une étude approfondie doit être menée pour connaître de façon précise le comportement des variétés de poissons lagunaires.

Les pêcheurs des atolls doivent être informés de toutes les découvertes ou résultats d'investigations sur la vie des poissons et ce, pour éviter la raréfaction voir la disparition de certaines variétés de poissons devant l'ignorance et la méconnaissance des pêcheurs insulaires des cycles de reproduction des espèces marines.

Il faudra également envisager une réglementation de la pêche aux Tuamotu (tortues, langoustes, ...) et surtout veiller à sa bonne application.

Le développement de la pêche

Le développement de la pêche sous toutes ses formes (poissons, langoustes, tripangs ("rori"), "maoa", "pahua", etc.) est conditionné par LA REGULARITE des passages des bateaux ou des avions et la fiabilité de la chaîne du froid pour la conservation, le transport et la qualité du produit à la consommation : des containers frigorifiques dans les îles sont donc nécessaires et seront installés dans les différentes métropoles créées dans les Tuamotu.

Le projet de transformation des poissons de récif et de lagon en filets congelés et leur conditionnement mérite une attention particulière. Ce projet comporte deux opérations principales :

- a) la collecte dans les atolls des poissons capturés par les îliens,
- b) le traitement et l'emballage des filets congelés à bord d'un navire spécialisé.

Ce projet apporterait des ressources aux habitants des Tuamotu et assurerait l'approvisionnement du marché de la consommation de Tahiti.

C - L'AQUACULTURE ET LA PERLICULTURE

Le développement de l'aquaculture dans les Tuamotu ne paraît réalisable que dans un but d'exportation. Plusieurs crénaux semblent possibles ou envisageables.

- a) l'élevage intensif de crevettes dans des bassins construits sur les atolls,

- b) l'élevage de poissons en cages dans le lagon,
- c) l'élevage des tripangs ("rori"),
- d) l'élevage des algues.

De telles fermes ne pourront exister que si les techniques sont fiables et les prix de revient inférieurs aux prix des marchés internationaux.

Dans le domaine de la perliculture, une étude plus approfondie doit être menée pour mieux connaître les possibilités et la rentabilité du marché de la perle.

D - L'ARTISANAT

C'est la ressource la plus représentative de la Polynésie Française et l'archipel des Tuamotu, dans le domaine des coquillages, constitue un réservoir important sans pour cela négliger :

- certaines essences de bois tropicaux ("miki miki", ...)
- les dérivés du cocotier ("niau", "tapa", "apu haari", "tiki", ...)

.../...

- les coraux (blanc, rouges, noirs)

et pourquoi pas la naturalisation et la taxidermie (poissons aux formes et couleurs variés, crabes de cocotier, ...).

De notre avis, pour promouvoir cette ressources, il faut encourager la création de coopératives artisanales ou de sociétés mutuelles de développement rural, assurer la formation des responsables de ces associations surtout dans le domaine de la gestion.

Une étude sérieuse du marché des coquillages est à envisager.

On peut s'interroger sur l'importation de produits artisanaux des Philippines : Ne fausse-t-elle pas nos possibilités d'écoulement ?

Tout comme les poissons lagunaires, une réglementation dans le ramassage des coquillages éviterait la disparition de certaines variétés typiques.

E - LE TOURISME

A côté du tourisme traditionnel existant déjà dans certains atolls, un tourisme original et relativement mo-

deste doit pouvoir s'améliorer : il s'agit du tourisme chez l'habitant, complémentaire du grand tourisme.

En effet, les populations insulaires ont des possibilités d'accueil pour ce genre de touristes désireux de découvrir la vie et la beauté des atolls.

Mais le tourisme dans les îles ne trouvera sa pleine rentabilité que si :

- les liaisons aériennes et/ou maritimes sont stables et bien planifiées,
- les approvisionnements sont réguliers,
- le personnel hôtelier est compétent et fiable.
La bonne volonté ne suffit pas. L'encadrement technique est nécessaire. Il est donc urgent que le Lycée Hôtelier assure la formation de véritables employés pour l'hôtellerie et ce, dans tous les domaines,
- les tarifs proposés sont corrects et abordables.

L'Office de Promotion et d'Animation Touristique de Tahiti et des Îles (OPATTI) a donc un rôle important à jouer dans ce domaine qui intéresse également la population de Tahiti.

Le tourisme, première ressource de la Polynésie, est l'affaire non seulement du Territoire et des investisseurs, mais aussi de toute la population polynésienne.

F - LES PHOSPHATES DE MATAIVA

Le gisement de phosphates naturels découvert sur l'atoll de Mataiva dans les Tuamotu pourrait s'avérer très rentable pour la Polynésie Française. Les réserves de l'atoll sont estimées à quelques vingt millions de tonnes. D'après les spécialistes, on pourrait en récupérer un peu plus de la moitié de deux façons différentes :

- soit sur dix ans,
- soit sur quinze ans.

Les investissements seront importants. Il faudra transporter le minerai, le traiter le stocker, installer une usine de dessalement d'eau de mer, une centrale électrique, construire un port et une piste d'atterrissage. On estime que 200 à 300 emplois pourraient être créés et que les premiers minerais pourraient être exportés en 1986.

.../...

Le Territoire doit donc, sans plus tarder, mettre sur pied un "Code Minier Territorial" pour clarifier et répartir de façon satisfaisante (habitants, communes et Territoire) les retombées financières de ces phosphates.

---oOooOooOooOo---

.../...

V - C O N C L U S I O N

Le Territoire et l'Etat, par de nombreux services publics, ont déjà fourni et continueront d'assurer les moyens techniques et financiers indispensables au redémarrage de la vie sur les îles.

Il convient de souligner la compétence des personnels, mais il convient, en même temps, de noter "le manque de coordination" qui existe entre les différents services chargés de s'occuper de redonner vie aux atolls. Certaines rivalités ont entraîné de regrettables incohérences.

Le Groupe de Travail Temporaire constate qu'il a privilégié les aspects économiques de la revitalisation mais souvent les discussions ont souligné l'importance du facteur humain, des aspects sociaux et culturels, des mentalités à respecter.

Il conviendra que le Conseil de Gouvernement entienne compte dans sa vision globale de revitalisation des îles sinistrées.

Il ne faut surtout pas que le Territoire encourage la politique de la "main tendue" et de la subvention systématique (solution de facilité et de paresse), mais il faudra qu'il apporte ses soutiens techniques et financiers à partir

du moment où la population aura prouvé, par sa volonté et son travail, son désir de renouveau selon le fameux proverbe "AIDE TOI, LE CIEL T'AIDERA" ; en effet, il ne sert à rien de créer un outil -aussi sophistiqué soit-il- s'il est inutilisé.

L'objectif économique ne peut être atteint sans être intégré dans un plan général d'aménagement du Territoire lui-même au service des hommes et des femmes qui vivent aux Tuamotu.

La question du rééquilibrage entre les secteurs "primaire, secondaire et tertiaire" de l'économie du Territoire est de toute actualité et sa résolution permettra aux Tuamotu de trouver leur place et atténuera certainement les inégalités entre les diverses catégories de populations vivant dans les différents archipels. Sans cela, comment la fascination du "mirage de Tahiti" pourrait-elle cesser et les Tuamotu revivre dans une harmonie retrouvée ?

---oOooOooOooOo---